

# **DÉFANAGE DES POMMES DE TERRE**

# Associer les dessiccants

Défanage des pommes de terre

À DÉCOUVRIR

1-2

3

Achats des ménages en France

Associer les dessiccants

Baisse des achats vs 2020 / Progression vs 2019

Marchés

4

Un assortiment qui s'élargit sur les produits de saison

# DOSSIER DU MOIS



Recommandations interprofessionnelles Campagne primeur 2021

En savoir plus sur cnipt.fr

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.

Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr 🌓 dans l'onglet « Newsletter ».

Dernière intervention avant la récolte, le défanage a pour objectif la destruction complète et rapide de la végétation pour contrôler le calibre, maitriser la qualité des tubercules de pommes de terre et faciliter les opérations de récolte. Il permet d'arrêter le grossissement des tubercules et de renforcer l'adhésion de l'épiderme, essentiel à leur bonne conservation ultérieure en stockage.

epuis fin 2019, seulement trois matières actives sont disponibles pour défaner chimiquement les pommes de terre.

Cette méthode étant la plus répandue, l'association des substances actives pourrait être intéressante afin de renforcer l'efficacité des traitements. Les essais de la campagne précédente ont montré que l'association de Spot-

light et Sorcier en T1 conduit à environ 80 % de destruction des feuilles 5 jours après le traitement et à environ 70 % de destruction des tiges 14 jours après le traitement. Comparée à un traitement avec du Spotlight seul, cette association représente 30 % de destruction en plus autant sur feuilles que sur tiges aux mêmes dates d'observation.

Dans une stratégie à deux passages, un T2 avec du Spotlight permet d'atteindre plus de 90% de destruction à T1 + 14 jours sur feuilles et à T1 + 21 jours sur tiges, autant pour la stratégie de l'association que pour celle du Spotlight seul.

L'association de Spotlight et de Sorcier en T1 semble donc pertinente avec une efficacité supérieure à l'utilisation de Spotlight seul et elle pourrait s'avérer suffisante dans le cas d'une végétation sénescente, contribuant ainsi à la réduction de l'IFT (un seul passage).

#### Tableau récapitulatif des 4 spécialités commerciales homologuées en défanage

Spécialités	Substances actives	Concentration	Doses homologuées	Firmes
SPOTLIGHT PLUS	Carfentrazone-éthyle	60 g/l	1 L/ha	F.M.C.
GOZAÏ (1)	Pyraflufène-éthyle	26 E a/l	0.8 L/ha	Belchim Crop Protection
SORCIER / GUERRIER (2)		26.5 g/l		Philagro
BELOUKHA (3)	Acide pélargonique	680 g/l	16 L/ha	Belchim Crop Protection

(1) S'utilise associé au Beloukha en tant que partenaire à la dose de 1,6 L/ha (Pack Gozaï Max)

(2) S'utilise avec un adjuvant extemporané de type huile minérale ou végétale (Pack Dolby)

(3) Produit inscrit sur la liste Biocontrôle

#### (Suite de la page 1)

Dans le cas de défanages précoces (végétation non sénescente) et de variétés à fort développement végétatif, le recours au chimique peut s'avérer insuffisant. D'autres stratégies de défanage pourraient être plus adaptées, contribuant également à la réduction de l'IFT.

#### Des stratégies alternatives ou complémentaires au défanage 100 % chimique



Le broyage des fanes est de plus en plus utilisé. Cette intervention mécanique permet de supprimer instantanément plus de 80 % de la végétation (feuilles et tiges) et provoque un arrêt rapide du grossissement des tubercules. Pour les parcelles en état de sénescence avancée, elle peut même suffire lorsque les conditions météorologiques sont sèches. Dans le cadre d'une utilisation au préalable à une application de défanant chimique, il a été observé une efficacité similaire des traitements localisés à ½ dose par rapport à ceux appliqués à pleine dose deux jours après broyage pour les différentes spécialités (Spotlight, Pack Gozai Max et Pack Dolby).

La technique de l'arrachage des fanes est remise au goût du jour avec notamment l'équipement hydraulique EnviMaxX de la société Rema. L'hydraulique permet d'inverser facilement le sens de rotation des bandes

en cas de bourrage. Les tiges, pincées entre deux bandes larges caoutchoutées à rotation horizontale en zig-zag, sont tirées vers l'arrière et désolidarisées du système racinaire. De longues palettes situées sous les bandes maintiennent les buttes en place ce qui limite le risque de verdissement des tubercules. En complément, de larges lames coupes-racines situées à l'arrière des bandes sectionnent les racines sous la zone de tubérisation pour réduire les éventuels redémarrages de tiges mal arrachées. Le réglage en profondeur de ces lames doit être ajusté afin d'éviter la coupe des tubercules ; et le travail en sol fragile doit être évité car une certaine déstructuration des buttes est observée. Ce matériel est généralement utilisé après broyage.

Le défanage électrique est prometteur. Depuis 2019, la société Zasso innove avec son équipement Xpower composé d'un générateur électrique relié à un caisson applicateur en contact avec la végétation. L'électricité est générée grâce à la prise de force du tracteur connectée au générateur. Elle est ensuite conduite via un câblage sécurisé jusqu'au caisson qui électrocute les plantes et cause des lésions aux tissus vasculaires, provoquant ainsi le dessèchement progressif des fanes. La puissance électrique délivrée est ajustable en fonction de l'état de la végétation grâce à un boitier de commande digital. Plusieurs facteurs sont néanmoins susceptibles d'impacter l'efficacité de cette technique, tels que la vitesse d'avancement, la puissance appliquée ou encore la variété, avec un développement foliaire plus ou moins sénescent. À noter que de nouveaux équipements de ce type seront testés cette année.



Quant au défanage thermique, la destruction des feuilles est observée en quelques heures et l'effet assainissant est intéressant en cas d'attaque de mildiou. La société Axinor propose un équipement travaillant sur 4 rangs et utilisant de l'huile de colza pour ses brûleurs. Malgré des chantiers contraignants, ces stratégies sont opérationnelles et les résultats positifs recensés au cours de ces dernières années laissent envisager une mise en œuvre à plus grande échelle dans les années à venir.

> **Cécile ROQUES et Michel MARTIN** Arvalis-Institut du végétal



#### **ACHATS DES MÉNAGES EN FRANCE**

# Baisse des achats vs 2020 / Progression vs 2019

« La croissance

des achats se poursuit

sur les petits formats de

conditionnement

en GMS ».

es chiffres publiés par le panel Kantar pour la période du 19 avril au 16 mai 2021 sont comparés à la même période de l'année précédente. Or, de mi-mars à mi-mai 2020, les achats bénéficiaient d'un confinement strict et d'une bascule importante de la consommation

hors domicile vers la consommation à domicile pour l'ensemble des membres d'un foyer, y compris les enfants.

On constate ainsi une baisse de 12,5 % des achats de pommes de terre sur cette période par rapport à 2020. Une évolution peu significative si on compare avec l'année 2019: les quantités achetées progressent de 8 % sur le total distribution (et 9 % en GMS).

Bien que plus limité qu'en 2020, le transfert d'actes d'achat sur cette période, entre le hors domicile et le domicile, a perduré sous l'effet de la fermeture de la restauration commerciale (dont la réouverture se fait progressivement depuis le 15 mai), du recours au télétra-

vail et des jauges de limitation dans la restauration collective.

Sur les quelques chiffres « significatifs », la croissance des achats se poursuit sur les petits formats de conditionnement en GMS : + 68 % en volume pour le préconditionné entre 1 et 2 par

rapport à la même période en 2020 (+ 88 % par rapport à 2019). *A contrario*, le vrac continue de perdre du terrain (- 16 % vs à 2020, - 13 % vs à 2019), évolution qui ne peut être liée qu'à la seule raison « sanitaire ».

Le prix à l'achat, de 1,10 €/kg en grande distribution, reste sur la lignée des précédentes années : -2 centimes d'euros par rapport à la moyenne 5

ans à période identique.

En cumul depuis le début de la campagne 2020-2021, soit du 10 août 2020 au 15 mai 2021, le volume des achats des ménages est stable par rapport à l'an dernier, et il est en hausse de 7 % par rapport à 2018-2019 (à ce stade).

Ali KARACOBAN - CNIPT

### **AGENDA**

Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire, des manifestations sont susceptibles d'être reportées ou annulées.

13 Mai au 13 Juin 2021

**Printemps BIO** 

dans toute la France www.agencebio.org

10 Juin 2021

**Europatat (édition virtuelle)** 

www.europatatcongress.eu

1er et 2 Septembre 2021

**Potato Europe** 

Flevoland (Pays-Bas) www.potatoeurope.nl

28 au 30 Novembre 2021

**Salon Interpom** 

Courtrai (Belgique)
www.interpom.be/fr

9 au 11 Février 2022

**Fruit Logistica** 

Berlin

www.fruitlogistica.com

# EN BREF...

#### Commission européenne

# Une consultation sur les normes de commercialisation des produits agricoles

La Commission européenne a lancé le 8 juin une consultation publique W sur la révision des normes de commercialisation en vigueur dans l'Union européenne pour les produits agricoles. Ces normes portent sur la qualité des produits vendus aux consommateurs, les règles impératives ou encore les mentions facultatives. Il peut s'agir de la classification de la fraîcheur ou de la taille, de la présentation, de l'étiquetage, de l'emballage, etc. Les normes peuvent également concerner les procédés et méthodes de production. « La consultation porte en particulier sur la façon dont ces normes peuvent contribuer à accroître l'offre de produits durables et à rationaliser la législation actuelle » indique le communiqué de la Commission. La consultation est ouverte 12 semaines, du 8 juin au 31 août 2021.

Semences et Plants

#### Un nouveau directeur pour Semae



Jean-Marc Bournigal est le nouveau directeur général de Semae. Il succède à Catherine Dagorn qui a dirigé l'interprofession des semences et

plants pendant près de 25 ans. Jean-Marc Bournigal était, jusqu'à présent directeur général de l'Association générale des producteurs de blé et autres céréales (AGPB), après avoir été haut fonctionnaire au sein du ministère de l'Agriculture. Il a notamment dirigé la Direction générale de l'alimentation (DGAL) et la Direction générale des politiques agricole, alimentaire et des territoires (aujourd'hui DGPE). Il a également été direc-

teur de cabinet du ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire.

La Pomme de terre française

#### Votre avis compte pour nous!





Afin de répondre au mieux à vos attentes en matière de contenu, la revue La Pomme de terre française - dont le CNIPT est actionnaire - vous propose une enquête lecteurs afin de savoir ce que vous aimeriez lire dans votre revue (et ce que vous aimez déjà). Quelques minutes de votre précieux temps nous seraient très utiles!

Pour répondre à l'enquête, cliquez ici.

Pour répondre à l'enquête, <u>cliquez ici</u> ... Pour feuilleter le dernier numéro, <u>cliquez ici</u> ... Et pour ceux qui ne sont toujours pas abonnés, <u>cliquez ici</u> ...

#### LES MARCHÉS PHYSIQUES

#### **Cotations France (RNM)**

#### En €/tonne

#### Marché français - Stade expédition - Semaine 22

Variétés de consommation courantes	
Bintje France non lavée cat. Il 40-75 mm filet 25 kg	130 (=)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	510 (=)
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	120 (=)
Div.var.cons France lavée cat.l 40-75 mm filet 10 kg consommation	230 (=)
V ''' \ 1	

#### Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat.l +35mm filet 2,5kg	nc.
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	650 (=)

#### Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 22

Conservation France biologique 1080 (=)

#### Export-Stade expédition - Semaine 22

Agata lavée cat.l +40 mm filet 10 kg consommation	210 (=)
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	110 (=)
Div.var.cons France lavable cat.l +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.l 40-70 mm sac 1 tonne	100 (=)
Monalisa France lavable cat.l +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	nc.

#### **Rungis - Semaine 22**

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	320 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	220 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015 Mars Variation

2021 en % sur un an

Indice mensuel général 107,3

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015		
Avril	Variation	
2021	en % sur un an	

Four, frites ou purée de conservation France filet 2,5kg

Vapeur ou rissolée de conservation France filet 2,5kg

Pommes de terre 188,2 Source : INSEE

Prix au détail en GMS - €/kg

Conservation France lavée filet 5kg

#### Un assortiment qui s'élargit sur les produits de saison

La pleine saison démarre dans plusieurs bassins de production précoce française (Bretagne, Perpignan/Roussillon, Val de Loire / Ré / Noirmoutier). Les bassins de Marmande et de Camarque devraient démarrer leurs récoltes dans les prochains jours. L'Alsace et la Normandie connaîtront une accélération de leurs récoltes à la fin juin. Les conditions climatiques actuelles sont facilitantes dans les cultures. En magasins, les références de produits de saison se multiplient, avec un assortiment qui s'élargit (petits formats, 2,5 kg, vrac...), des offres marketées (dont certaines avec un packaging original) et de qualité, ce qui favorise la visibilité des produits auprès des acheteurs. Sur le produit de l'ancienne récolte, il reste des volumes limités, commercialisés pour la plupart à des prix attractifs, ceci dans l'objectif premier de laisser toute la place aux produits de saison (primeur et Nouvelle Récolte) dans les rayons.

Pour la saison 2021-2023, les derniers chiffres (publiés début juin) émanant d'Agreste indiquent une baisse des surfaces de pommes de terre de conservation, de 3,2 % par rapport à l'an dernier, mais sont en hausse de 5,7 % par rapport à la moyenne 2016-2020.

Les différents acteurs du marché s'inquiètent de la hausse du coût des intrants, de l'énergie (exemple du pétrole dont le coût a augmenté de plus de 30 % depuis le début d'année), des matières premières (dont les emballages avec un prix qui enregistre une hausse de +10 à +60 % selon le matériau). Cette situation entraîne des surcoûts et risque de peser sur le prix de revient des produits. Elle pourrait, en outre, affecter les marges brutes des différentes structures (dans un secteur où celles-ci sont déjà limitées), surtout dans le cas où ces surcoûts seraient difficilement répercutables à l'aval.

#### Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T)

Semaines 21 et 22

Consommation polyvalente 206 ( ) 176 ( Chair ferme blanche Chair ferme rouge

Source : Courtiers assermentés français

sur 1 an

En €/tonne

Semaine 22 Variation en %

1,1

#### Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Avril	Variation	
	2021	en % sur un an	
Pommes de terre	112,4	=	
Source : INSEE			

## Cotations marchés étrangers

Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 23

110-140 ( ) Frites 40 mm+ NAO Export 40 mm, vrac fritable 70-90 (🔪)

#### Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 23

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ) 100 (=)

# **Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 20**

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés

#### **Editeur CNIPT**

43-45 rue de Naples 75008 Paris

Tél:0144694210

Fax:0144694211

Directrice de publication Rédactrice en chef:

Florence Rossillion

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution ISSN n° 0991-3351

